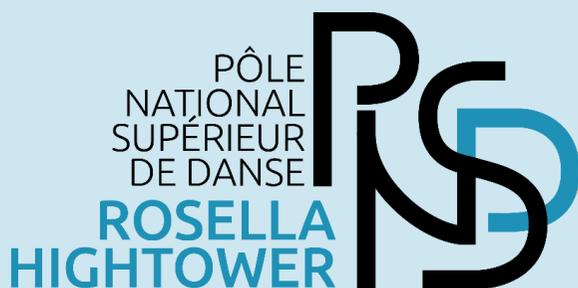


# Programme de formation

*cycle initial Danse Etudes*  
2024-2025



## Objectifs du programme

Ce cycle a pour ambition d'assurer aux élèves une formation de qualité, tant sur le plan scolaire que sur le plan artistique pour leur permettre de poursuivre leur formation de danse en cycle supérieur dans un but professionnel et/ou de s'engager dans des études supérieures académiques.

Le cycle initial danse études, basé sur l'apprentissage des disciplines classique et contemporaine, prépare les élèves en acquérant des bases claires et solides, à l'entrée en cycle supérieur et permet d'envisager ainsi la possibilité d'un avenir dans l'environnement de la danse, en particulier le métier de danseur. La pratique de plusieurs disciplines complémentaires au travers des aspects patrimoniaux et vivants, la réalisation de projets conduisant à la pratique scénique et la rencontre avec le public sont reconnues comme source de développement personnel et de créativité.

Tout est mis en œuvre, dans le cadre de l'établissement, pour offrir cet ensemble de possibilités aux élèves, dès le début du cursus.

Le projet pédagogique, en s'appuyant sur la liste ci-dessous, non exhaustive, définit le choix des contenus d'enseignement, des situations, des événements de nature à servir au mieux le projet de formation :

- Apprentissage et développement technique et artistique
  - Les classes de danse classique
  - Les classes de danse contemporaine
  - Les cours de répertoire
  - Les cours de pas de deux
  - Les ateliers d'improvisation et de composition
  - Les créations
- Développement de relations avec le milieu professionnel et le spectacle vivant,
- Projets avec des artistes extérieurs à l'établissement,
- Production de formes diversifiées de spectacles : cartes blanches des élèves, spectacle annuel de l'école...
- Formation musicale du danseur,
- Analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé, anatomie
- Culture chorégraphique : connaissance des répertoires, des courants artistiques et nouvelles esthétiques, de la relation aux autres arts et à leur histoire (théâtre, littérature, musique, arts plastiques, architecture...).

## Volume horaires hebdomadaires moyens d'enseignement artistique (*hors scolarité*)

<u>Année 2023/2024</u>	Cycle initial	Cycle préparatoire
Danse classique	7h30	De 7h30 à 10h
Danse contemporaine	4h30	4h30
Autres classes techniques et artistiques	De 1h à 2h30	De 4h à 7h30
Classes théoriques	De 2h à 3h	4h30

### Cursus d'intégration

Le PNSD Rosella Hightower a la possibilité d'accepter en cursus d'intégration des élèves n'ayant pas tout à fait le niveau requis pour intégrer la classe correspondant à leur âge mais présentant des aptitudes physique et techniques pour y parvenir avec un enseignement adapté. Dans ce cas, les élèves sont admis en « intégration » soit dans la classe de leur âge, soit dans le niveau inférieur avec le projet de les mettre à niveau pour accéder au cursus traditionnel le plus rapidement possible, soit en cours d'année, soit l'année suivante. Le programme traditionnel suivi peut être aménagé si besoin avec des cours complémentaires. A l'issue d'une année d'intégration, si l'élève n'a pas acquis les capacités pour intégrer le cursus standard, il peut lui être proposé une seconde année d'intégration ou bien une réorientation.

### Le partenariat scolaire

Les partenariats scolaires avec des établissements publics, engagés par le PNSD Rosella Hightower, assurent aux élèves une formation scolaire de qualité et un aménagement d'horaires adapté à l'enseignement de la danse.

Le PNSD Rosella Hightower a mis en place un partenariat scolaire avec le **C.I.V** (*Centre International de Valbonne qui regroupe le Collège International de Valbonne et le Lycée International de Valbonne*). Les cours sont dispensés au sein du campus de Cannes-Mougins par des enseignants détachés du C.I.V. Il n'y a donc pas de temps de transport supplémentaire et les effectifs des classes sont réduits.

## Présentation du cursus du PNSD Rosella Hightower

<u>Année</u> <u>2024/2025</u>		Année de naissance	Classes scolaires	Classes de danse
<b>DANSE ETUDES</b>	<b>Cycle initial</b>	<b>Collège</b>		
		2013	<i>6ème</i>	<b>Elémentaire 1</b>
		2012	<i>5ème</i>	<b>Elémentaire 2</b>
		2011	<i>4ème</i>	<b>Elémentaire 3</b>
	<b>Cycle préparatoire</b>	2010	<i>3ème</i>	<b>Elémentaire 4</b>
		<b>Lycée</b>		
		2009	<i>Seconde</i>	<b>Secondaire</b>
		2008	<i>Première</i>	<b>DNSP Préparatoire</b>
<b>Cycle supérieur DNSP</b>	<b>Lycée</b>			
	2007	<i>Terminale</i>	<b>DNSP 1</b>	
	<b>Post-Bac</b>			
	2006	<i>L2</i>	<b>DNSP 2</b>	
	2005	<i>L3</i>	<b>DNSP 3</b> <i>Cannes Jeune Ballet Rosella Hightower ou apprentissage</i>	

Siège social: 5 Rue de Colmar, 06400 CANNES

Administration: 140 Allée Rosella Hightower, 06250 MOUGINS

Tel: 04 93 94 79 80    Siret Cannes: 824 547 145 00030    Siret Mougins: 824 547 145 00022    info@pnsd.fr    www.pnsd.fr